

Dispositif 2016/2017

Présentation du dispositif

L'objectif de cette bourse est de promouvoir la mobilité ponctuelle des étudiants et des personnes en formation continue inscrits à l'Unistra, s'effectuant dans le cadre du réseau EUCOR (Basel, Freiburg im Brisgau, Karlsruhe, Mulhouse). Les formations proposées par les universités partenaires, sont consultables sur le site d'EUCOR : <http://www.eucor-uni.org/fr>.

La bourse est accordée aux étudiants en formation initiale et continue dont les cours suivis dans l'Université partenaire sont validés et reconnus par l'Université de Strasbourg. Le dispositif vise à prendre en charge les frais de déplacement induits par ces mobilités ponctuelles.

La bourse consiste en un remboursement aux frais réels dans la **limite d'un plafond** déterminé en fonction des tarifs SNCF en vigueur **et du budget disponible**.

Critères d'éligibilité

- Etre inscrit à l'Université de Strasbourg (en Licence, Master, Doctorat ou en Formation continue) pour 2016 / 2017
- Participer à un cours, un séminaire, ou une matière secondaire complète dans l'une des Universités partenaires entre le 01/09/2016 et le 30/08/2017
- Les cours/matière/séminaire (conférence, colloque, ...) suivis dans l'Université partenaire doivent être validés par l'Université de Strasbourg

Ou

- Participer à une Ecole d'été labellisée « Eucor »

Cas d'inéligibilité

- Tout dossier de bourse incomplet ou déposé hors délais sera rejeté
- Tout dossier non signé par :
 - le correspondant RI de la composante (L & M)
 - le directeur de thèse, le responsable de l'unité de recherche ainsi que le directeur de l'école doctorale (D)
- Tout déplacement personnel non lié au programme de mobilité entre Université d'inscription et Université d'accueil
- Tout déplacement non justifié par les titres de transport correspondants

Procédure et calendrier

Lorsque qu'un groupe d'étudiants de l'Université de Strasbourg se déplace pour une mobilité ponctuelle sous la responsabilité d'une composante, la prise en charge des frais pourra se faire de façon groupée (bus, billet de train groupé) si cette solution est moins onéreuse que le remboursement individuel.

Mobilité ponctuelle collective

Lorsque plusieurs étudiants d'un même parcours ou d'une même composante effectuent un même déplacement, un(e) représentant(e) de la composante concernée communique à la Direction des Relations internationales « DRI », dri-bourses@unistra.fr, les détails de la mobilité afin qu'un devis puisse être réalisé. Cette prise en charge collective ne concerne en général, que des groupes d'au moins une douzaine d'étudiants.

- 1- Le/la représentant(e) de la composante demande aux étudiants concernés par le déplacement de **procéder à leur enregistrement de mobilité en ligne**. Une fois l'inscription en ligne validée par l'étudiant, un PDF récapitulatif sera généré. L'étudiant renvoie alors ce fichier PDF à la personne de contact pour que celle ci puisse s'assurer du bon enregistrement de la mobilité dans le logiciel de gestion des mobilités.

Lien pour l'inscription en ligne des mobilités ponctuelles Eucor des étudiants :

<https://unistra.moveonfr.com/form/57908bd4ee189d7443000000/fra>

- 2- Une fois tous les enregistrements d'étudiants réalisés, le/la représentant(e) de la composante transmet à la DRI (dri-bourses@unistra.fr) **au plus tard 3 semaines avant la date de mobilité** :
 - Destination et intitulé de l'enseignement (cours, séminaire...)
 - Jour et heures de l'enseignement
 - Noms, prénoms, numéro d'étudiants et niveau d'étude de tous les étudiants participants
 - Horaires et lieu de rendez-vous souhaité pour un éventuel départ en minibus (en général, pour des raisons pratiques le lieu de rendez-vous est fixé au Collège doctoral européen)
- 3- Après réalisation du devis, la Chargée de la gestion des bourses de l'Unistra informe le représentant/la représentante de la composante de la prise en charge collective ou non du déplacement. Pour le cas où la prise en charge groupée ne serait pas retenue, les étudiants pourront demander un remboursement individuel a posteriori (cf ci après)

Mobilité ponctuelle individuelle

Procédure à suivre lorsqu'un étudiant effectue un déplacement dans le cadre du programme Eucor et souhaite demander une bourse participant à la prise en charge des frais liés à ses déplacements :

1- Avant la mobilité

L'étudiant dépose son dossier complet à la DRI au plus tard **2 semaines avant sa mobilité** :

- Il procède à l'enregistrement en ligne de sa mobilité via le lien suivant : <https://unistra.moveonfr.com/form/57908bd4ee189d7443000000/fra>
Une fois l'inscription en ligne validée par l'étudiant, un PDF récapitulatif sera généré. Il n'est pas nécessaire de l'imprimer ni de le faire signer
- Il remplit le formulaire de demande d'aide financière (ci après) et **le fait signer et tamponner par son Correspondant relations internationales (CoRI) en composante.**
- Il y joint son certificat de scolarité 2016 /2017 de l'université de Strasbourg
- Il y joint sur **papier A4, 2 originaux** de relevé d'identité bancaire (RIB) d'une agence bancaire française à son nom

2- Au moment de la mobilité

Merci de bien vouloir privilégier l'achat de billets de train groupés et dans la mesure du possible, de ne communiquer à la DRI que le seul dossier de l'étudiant ayant supporté les frais de déplacement (accompagné du formulaire de candidature de ses camarades qui auront également procédé à leur enregistrement en ligne, de leur certificat de scolarité ainsi que de leur attestation de présence).

En fonction de trajets, les formules proposées sur le réseau allemand peuvent être plus avantageuses.

L'étudiant conserve ses titres de transport originaux et fait signer au professeur son attestation de présence

3- Après la mobilité :

L'étudiant remet à la DRI :

- Son attestation de présence dûment remplie et signée (une pour chacun des co-voyageurs)
- **Les originaux** de ses titres de transport dûment classés par ordre chronologique

Si le déplacement s'effectue avec un véhicule personnel, merci de rédiger et signer une attestation sur l'honneur indiquant les dates et coûts liés au déplacement.

L'attestation de présence et les titres de transport **originaux** devront être remis avant la fin de chaque semestre :

- Pour le 1^{er} semestre : dépôt des documents au plus tard le **10 mars 2017**
- Pour le 2nd semestre : dépôt des documents au plus tard le **30 août 2017**

Montant et versement de l'aide

Le montant de l'aide accordée est calculé sur la base des frais réels supportés, dans la limite du budget disponible et du plafond des tarifs SNCF en vigueur.

Le versement sera effectué à réception des attestations de présence dûment signées par l'université partenaire et des titres de transport. Les mises en paiement s'effectueront à la fin de chaque semestre.

Contact

Les dossiers complets, dûment signés par les responsables habilités, devront être déposés **au plus tard 2 semaines avant la mobilité** :

Bourses Eucor (dri-bourses@unistra.fr)
Université de Strasbourg / Maison Universitaire Internationale
Direction des Relations Internationales
11 Presqu'île Malraux / 67100 STRASBOURG

Direction des Relations
Internationales

Etudiant :

NOM :

Prénom :

Date de naissance / / N° de sécurité sociale (15 chiffres) :

Lieu de naissance :

Adresse :

CP Ville :

Téléphone :

Mail :

Etudes suivies à l'université de Strasbourg :

Numéro étudiant : Numéro INE :

Composante :

Adresse :

CP Ville :

Diplôme préparé :

Discipline :

Niveau d'études : L1 L2 L3 M1 M2 D

Autre (préciser) :

Responsable de formation :

Nom Prénom :

Mail :

Informations concernant le cours/séminaire suivi dans l'université partenaire EUCOR :

S'agit 'il d'une mobilité obligatoire dans votre cursus ?

Oui

Non

Université concernée :

Basel

Freiburg im Breisgau

Karlsruhe

Mulhouse

Cours / Séminaire suivi :

Cours

Séminaire

Autre – préciser :

Intitulé exact :

.....

Enseignant :

Composante proposant le cours :

Indiquez toutes les Date(s) :

.....

.....

Je certifie l'exactitude des informations données ci-dessus. Je reconnais qu'en cas de fausse déclaration de ma part, le remboursement de la bourse peut être exigé et qu'une sanction disciplinaire peut être engagée à mon égard.

Fait à, le/...../20...

Signature de l'étudiant :

Pour les étudiants en L et M

Avis du Correspondant Relations Internationales :

.....

.....

.....

Fait à, le/...../20...

Nom – Prénom :

Signature et cachet :

Pour les étudiants en D :

1) Avis du Directeur de Thèse :

.....

.....

.....

Fait àle/...../20...

Nom – Prénom :

Signature et cachet :

2) Visa du directeur de l'unité de recherche :

Nom – Prénom :

Date :/...../20...

Signature et cachet :

3) Visa du directeur de l'école doctorale :

Nom – Prénom :

Date :/...../20...

Signature et cachet

Direction des Relations
Internationales

ATTESTATION DE PRÉSENCE

Année universitaire 2016 / 2017

Etudiant :

NOM : Prénom :
Composante :

Université concernée :

Basel Freiburg/Breisgau Karlsruhe Mulhouse

Cours / Séminaire suivi :

Cours Séminaire Autre – préciser :

Intitulé exact :
Enseignant :

Attestation de présence :

	Date	Horaires	Signature de l'enseignant	Moyen de transport	Coût du déplacement	Noms des éventuels co-voyageurs	Montant du remboursement demandé	Numero du titre de transport
1.								
2.								
3.								
4.								
5.								
6.								
7.								
8.								
9.								
10.								
11.								
12.								

Je certifie l'exactitude des informations données ci-dessus. Je reconnais qu'en cas de fausse déclaration de ma part, le remboursement de la bourse peut être exigé et qu'une sanction disciplinaire peut être engagée à mon égard.

Fait à, le/...../20...

Signature de l'étudiant :